

Bulletin d'adhésion entreprise à **RETINOSTOP**



Raison Sociale	
SIREN / SIRET	
Adresse	
Téléphone	
Site web	
Contact dans l'entreprise	Nom : Prénom : Fonction : e-mail :

Pour être informé de l'actualité de l'association, je souhaite recevoir le journal de l'association par mail : OUI NON
Adresse e-mail à laquelle vous souhaitez recevoir la newsletter :

Votre choix :	Montant
Adhésion fixe entreprise de moins de 100 salariés ou renouvellement d'adhésion	500 €
Adhésion fixe entreprise de plus de 100 salariés ou renouvellement d'adhésion	1000 €
Adhésion libre ou renouvellement	----- €

Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de l'effectif total (article L5212-2 du code du travail). Si l'employeur ne respecte pas cette obligation, il doit verser une contribution annuelle à l'AGEFIPH (**A**ssociation pour la **G**estion du **F**ond pour l'**I**nsertion des **P**ersonnes **H**andicapées).

Dans le cadre de cette obligation, l'employeur peut verser à Rétinostop jusqu'à 10% du montant de sa contribution annuelle brute (loi du 5 septembre 2018 et Fiche n°5-Réforme OETH-Mars 2021)

DATE :

SIGNATURE et TAMPON :

--

L'attestation CERFA vous sera envoyée dans le mois suivant la réception de votre versement.

Pour demander l'IBAN afin de faire le virement ou pour toute information,

merci de contacter la Trésorière de Rétinostop par mail à

tresorier@retinostop.org

Mentions légales relatives à l'adhésion ou partenariat et à la protection de vos données personnelles (RGPD)

On entend par "données personnelles" toute information permettant de vous identifier directement ou indirectement, notamment raison sociale, nom et prénom, numéros de téléphone, adresses postale et électroniques, et informations de paiement. La base légale du recueil et du traitement de ces données est l'exécution du contrat d'adhésion ou de partenariat qui nous lie ainsi que notre intérêt légitime dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exercice de nos missions au service de nos adhérents.

Dans le cadre de notre activité, nous RETINOSTOP collectons et traitons vos données personnelles de façon à permettre les actions suivantes : gérer votre adhésion ou partenariat et notamment votre situation en matière de cotisation, vous joindre, vous diffuser des informations par messagerie électronique, vous envoyer des publications (newsletter) si vous nous y avez autorisés.

Ces données sont enregistrées dans des bases de données informatiques pour lesquelles nous avons pris le maximum de précautions afin d'en assurer la sécurité et la confidentialité. L'utilisation de ces données est purement interne à notre organisation et à nos prestataires (informatique, hébergement de notre base de données, publipostage) soumis aux exigences du RGPD. En dehors de ces raisons, aucune donnée personnelle n'est transférée à titre gratuit ou non vers des entreprises ou organismes à but commercial ou non.

Ces données sont conservées et mises à jour tout le temps de votre adhésion ou partenariat. Après la perte de votre qualité d'adhérent ou à l'arrêt du partenariat, elles sont conservées 5 ans, après quoi elles sont détruites.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données personnelles en vous adressant à l'association Retinostop. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.